Le Plein Emploi, d'un régime de croissance à l'autre: l'expérience des pays de l'OCDE dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle¹

Pascal Petit²

La notion de plein emploi, comme celle de chômage, a une histoire récente, construite au milieu du $20^{\rm ème}$ siècle. Il a fallu que l'on apprenne à distinguer le chômeur de l'inactif, le travailleur indépendant du salarié, ainsi que les conditions d'emploi selon la durée, la rémunération et les perspectives qu'ils offrent. Nulle qualité d'observation de l'objet prédéfini que constituerait le marché du travail n'est ici en jeu. L'apprentissage que nous évoquons renvoie à une série de changements institutionnels qui vont précisément construire ce marché du travail, en créant des droits et des statuts touchant tant les conditions de travail que sa reproduction. Le développement de ce rapport salarial et en particulier du système de protection sociale (des indemnités de chômage aux allocations familiales en passant par les systèmes de santé et d'éducation) va à chaque période influencer les choix d'activités, donc la nature du plein emploi et du chômage.

Ce préambule, qui souligne l'historicité des processus en cause, a différentes implications pour l'analyse économique que l'on voudrait faire du plein emploi. En premier lieu il ne peut être vu qu'au prix de fortes simplifications comme le résultat de simples ajustements de marché entre une offre d'emploi et une demande définies indépendamment l'une de l'autre. Si l'on veut utiliser l'image d'un mécanisme de marché, alors ce dernier doit avoir des propriétés bien particulières et être très dépendant

du contexte institutionnel dans lequel il se place. Cette importance du contexte institutionnel a en second lieu comme implication que ce que nous appelons plein emploi risque d'être fort différent d'un pays à l'autre. De fait la grande diversité institutionnelle des économies n'a pas été fondamentalement réduite par l'interdépendance croissante des économies contemporaines depuis la seconde guerre mondiale. Toutefois une troisième implication tient à la nature temporelle, historique des processus analysés. Les pratiques des individus et des organisations évoluent au cours du temps. Ils s'adaptent en particulier à la situation conjoncturelle de l'emploi en tenant compte des statuts reconnus au chômage et au plein emploi. Il y a donc une dimension évolutionniste, historiquement située, dans la construction du concept du plein emploi.

Si donc l'on tient compte des trois dimensions précitées (soit en termes généraux de l'interactivité entre offre et demande d'emploi, de la spécificité des contextes institutionnels nationaux et de leur historicité) le plein emploi ne peut être considéré comme le résultat d'un automatisme de marché équilibrant offre et demande sur des marchés du travail qui auraient une parfaite connaissance des besoins du système productif d'un côté et de ceux des travailleurs de l'autre. Sa réalisation n 'est nullement garantie et n'intervient qu' au terme d'évolutions et d'ajustements dans des domaines divers: ceux de la politique et ceux de la vie domestique autant que celui de l'économie et selon des temporalités variables (du court terme du cycle des affaires au temps long des mutations d'une génération à l'autre).

C'est un peu le schéma général de l'enchaînement de tous ces processus que nous cherchons à décrire dans ce texte. L'objectif de cette schématisation est de pouvoir rendre compte des conditions nouvelles dans lesquelles se pose la question de la réalisation du plein emploi dans

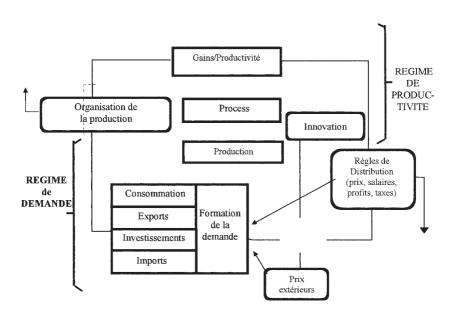
la période contemporaine au regard des expériences que connurent les pays de l'OCDE dans les années 50 et 60. La section 1 précise le schéma de croissance sur lequel s'appuie notre analyse. La section 2 rappelle les conditions qui dans les différentes sphères de l'économie, du politique et du domestique ont présidé à la réalisation du plein emploi dans la période de croissance fordiste. La section 3 situe cette analyse par rapport à la description faite par Kalecki du cycle politique des affaires. La section 4 souligne les divers changements intervenus dans les années 70 et 80 qui ont conduit à une remise en cause des divers processus ayant par le passé contribué à la réalisation d'un relatif plein emploi. La section 5 en conclusion essaye de dresser les perspectives selon lesquelles des enchaînements de processus complémentaires peuvent selon les pays conduire dans le nouveau contexte à une certaine reconstruction du plein emploi.

1 PLEIN EMPLOI ET REGIME DE CROISSANCE.

Qu' entend-on tout d'abord par régime de croissance ? La notion fait par essence référence au caractère contingent du processus de croissance économique qui dépend fondamentalement du contexte institutionnel et des conditions structurelles dans lequel on le considère. Le terme de régime lui même implique aussi l'idée d'une certaine régularité temporelle mais dans une période historique bien délimitée. Il s'agit là de spécifier les éléments majeurs (institutionnels et structurels) qui dans la période en question jouent un rôle déterminant dans l'organisation des activités de production d'une part et dans celle de la demande d'autre part³. Ces deux séries de facteurs sont liées, certes par les prix, mais aussi par tout un ensemble d'arrangements institutionnels et de conditions structurelles

tenant tout autant à la qualité des infrastructures du pays qu'aux qualités de sa main d'oeuvre. Dans la schématisation du processus de croissance que nous retenons le rythme et la nature de l'expansion de la demande jouent un rôle majeur dans la dynamique d'organisation de l'offre et donc dans sa capacité à dégager des gains de productivité. On retient ainsi que ce sont les perspectives et la nature des marchés qui orientent les choix d'investissement et d'organisation industrielle des firmes. La proposition doit se lire d'ailleurs dans une perspective plutôt dynamique: l'extension des marchés conditionne les investissements productifs et organisationnels des firmes. Mais ceci ne représente qu'une partie du schéma de croissance. Reste à préciser d'où viennent ces nouvelles perspectives de marché. Ce schéma de croissance renvoie pour expliquer cette dynamique des marchés aux évolutions des différentes composantes de la demande, évolutions que fondent en premier lieu les dynamiques de la répartition, soit les évolutions des variables de prix, de salaires, de profits et de taxes qui les déterminent. Or ces évolutions des clés de la répartition sont directement fonction des règles de partage des gains de productivité. Ces règles dérivent d'un ensemble d'arrangements institutionnels. L'ampleur des gains de productivité que se partagent les agents dépend des capacités organisationnelles des entreprises et des conditions structurelles dans lesquelles elles opèrent (des technologies disponibles aux ressources naturelles en passant par les spécialisations sectorielles historiques des économies considérées). Le schéma est bouclé, l'extension des marchés conditionne la genèse de gains de productivité dont la répartition impulse la dynamique des marchés. Derrière ce schéma de causalité cumulative à la Kaldor, ce sont les conditions institutionnelles et structurelles caractérisant le régime de croissance en question qui importent. La figure 1 rappelle toute cette donne structurelle dans le cas de la période dite de croissance fordiste où le régime se caractérisait par le développement d'un rapport salarial associant dans ses grandes lignes la diffusion d'une certaine organisation scientifique du travail (à la Taylor) avec une quasi-indexation des salaires sur les gains de productivité du travail ainsi mis en œuvre. Au delà de son caractère très schématique cette description du régime fordiste fait bien ressortir l'accroche institutionnelle et structurelle d'un régime de croissance. Le schéma dans son principe reste toutefois d'une application très générale, convenant aussi bien à des périodes de croissance vive qu'à des périodes de croissance lente. Il permet d'esquisser les grands traits de la période contemporaine où le socle institutionnel autour duquel s'établit le lien entre paramètres de la répartition et paramètres de l'organisation ne serait plus le rapport salarial mais les formes de concurrence.⁴

FIGURE 1
Productivité et régimes de demande



Reste que ce lien entre organisation de la production et modalités de la répartition et de la formation de la demande a été plus particulièrement identifié dans le contexte de croissance forte de l'ère dite fordiste. Notons aussi que ces relations se lisent dans un horizon de moyen terme. Cette perspective temporelle est en premier lieu donnée par le temps nécessaire à la mise en place de nouveaux modes d'organisation dans l'entreprise. Dans la période fordiste cette dynamique correspond à la vitesse avec laquelle l'expansion des marchés permettait aux méthodes tayloriennes d'organisation scientifique du travail de se diffuser. Ces temps de la diffusion de nouveaux schémas d'organisation sont déjà longs (voir Kogut 2000). Les temps de la relation entre croissance des gains et expansion de la demande sont encore plus incertains et mélangent de fait des réactions à court terme avec des évolutions de très longue période. Ils impliquent de fait des conventions entre acteurs d'ordres divers. La formation des salaires joue bien sûr un rôle central dans cette dynamique. Mais aussi importants sont les transferts publics ..ou l'évolution de la rémunération des profits. Ces dernières catégories peuvent évoluer assez rapidement selon les conditions prévalant sur les marchés des produits comme sur le marché du travail. La flexibilité des salaires dépend de la nature de la règle qui les régit et ces règles comportent souvent des éléments qui s'inscrivent dans le long terme comme l'existence de salaires minimaux ou surtout la structure des prélèvements sociaux qui accompagne le type d'Etat Providence qui s'est forgé au cours de l'histoire du pays considéré.

La relative stabilité de l'association entre croissance des salaires et gains de productivité, issus de l'extension de l'organisation scientifique du travail, en particulier au sein des grandes entreprises industrielles, fût une caractéristique majeure du régime de croissance fordiste, à l'œuvre lors

des trente glorieuses années du capitalisme occidental. Les modalités de cette dynamique furent très diverses selon les pays⁵, mais elle n'apparaît centralement déterminé ou conditionné par une volonté nationale de plein emploi. Dans nombre de cas l'objectif de croissance économique semble prévaloir. La croissance de l'emploi va ainsi ressortir comme effet induit par l'écart entre l'expansion de la production (dynamique des marchés) et la croissance des gains de productivité (liée à la vitesse de diffusion des nouveaux modes d'organisation). Certes cette vitesse de diffusion est, on l'a souligné, influencée par la dynamique des marchés, mais il y a peu de raisons (en l'absence d'une volonté politique précise) pour que cela conduise à une situation de plein emploi.

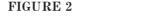
Le niveau de l'emploi atteint va dépendre des variations de la population active, des déplacements inter sectoriels, de l'évolution des secteurs non salariés (en particulier du développement du travail informel) qui accompagnent le processus de croissance. Cet enchaînement va ainsi combiner, de façon diverse selon les situations des pays, des mouvements relativement indépendants.

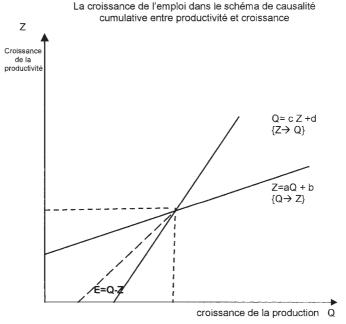
Les politiques de plein emploi vont dans ce contexte pouvoir être multiples et jouer selon ces différentes situations sur plusieurs composantes. La politique d'accompagnement de la réduction de la population active agricole a été pour nombre de pays une composante majeure de ces politiques d'emploi. Autres composantes fondamentales, la rapidité avec laquelle se développe l'institutionnalisation du rapport salarial et la transformation du secteur informel. Le développement de ce que l'on a appelé la convention de chômage, c'est à dire la reconnaissance institutionnelle et l'inscription dans les mœurs du statut de chômeur, avec les systèmes de garantie de ressources que cela implique est tout aussi important. La figure 2 essaye de faire ressortir le caractèr-

e «second» de cette détermination de l'emploi (et donc du plein emploi) dans des économies où la «convention« centrale du régime est fondée sur la croissance. Si la figure 1 avec l'enchaînement cumulatif extension des marchés/organisation de la production extension des marchés est bien le paradigme central du schéma fordiste, alors on peut synthétiser cette interdépendance entre dynamique de l'offre et dynamique de la demande en approchant chacun des processus par une relation linéaire entre taux de croissance. La figure 2 présente ces deux régimes dans un plan (gains de productivité Z, croissance de la production Q), où l'on peut faire apparaître le taux de croissance de l'emploi résultant (E= Q-Z)6. On voit alors comment des déplacements relatifs des régimes de demande et de productivité, peuvent changer le taux de croissance de l'emploi sans que les conditions de réalisation d'un quelconque plein emploi ne joue un rôle immédiat, dans l'horizon de moyen terme qui est celui du schéma de causalité cumulative en question. Les conditions du plein emploi se situent dans des perspectives de plus long terme où d'autres facteurs entrent en jeu qui touchent aux sphères de la vie politique et de la vie privée.

2 LE PLEIN EMPLOI A L'ARTICULATION DE TROIS DOMAINES: L'ECONOMIQUE, LE POLITIQUE ET LE DOMESTIQUE

Finalement le développement des politiques de plein emploi va se situer à l'articulation des trois sphères, celle du politique, celle de l'économique et celle du domestique⁷. A l'intersection de la sphère de l'économique et du domestique on trouve la détermination des comportements d'activités. Les ménages organisent leurs vies entre activités salariées et/ou professionnelles et activités domestiques. Ce partage est déterminé par tout un

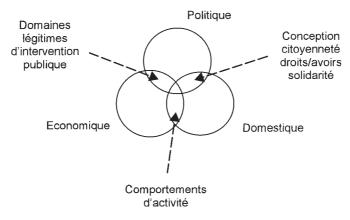




ensemble d'infrastructures impliquant le marché local du travail mais aussi toutes les logistiques de transport, d'accueil scolaire, de santé. A l'intersection du politique et de l'économique on trouve les champs d'interventions publiques. Sont ici visées toutes les formes d'action par lesquelles les politiques agissent sur le fonctionnement du marché du travail, des agences de l'emploi (pour tout ce qui est placement ou formation) aux systèmes de garantie de ressources. A l'intersection du politique et du domestique on trouve les conceptions de la citoyenneté, des droits et des devoirs, de la solidarité. Ceci concerne non seulement le droit syndical, avec le droit d'association et de grève, mais aussi tout l'appareil juridique qui fait reconnaître sur les lieux de travail les droits des citoyens, en termes d'égalité, de justice et de liberté d'expression. Les

expériences historiques de l'après-guerre ont conduit au développement du plein emploi en jouant sur ces trois interfaces.

FIGURE 3
Les interdépendances entre les sphères économique, politique et domestique



Ce que l'on appelait les conventions de plein emploi sont en premier lieu définies au niveau politique. Elles partent d'une certaine conception de la citoyenneté et confèrent une relative légitimité au système économique capitaliste dans la mesure où celui-ci se donne les moyens de faire respecter ces droits citoyens. En reconnaissant un droit à l'emploi ces conventions légitiment les interventions publiques dans la sphère des activités économiques. Cette mise en œuvre du droit à l'emploi pourra se faire de façon plus ou moins étroite, selon que ce droit sera reconnu au niveau local et en fonction de la qualification des personnes ou qu'il imposera aux travailleurs une certaine mobilité géographique et professionnelle. Les moyens utilisés pourront être ceux des politiques macro économiques centrales (cas des politiques keynésiennes standards) ou

bien les interventions s'effectueront au niveau régional à l'aide de dépenses publiques mais aussi de création locale d'emplois d'intérêts publics plus ou moins avérés (cas de politique Beveridgienne). Cette régulation politique va largement dépendre de facteurs structurels tels que l'importance de la sphère des activités agricoles mais aussi du caractère plus ou moins institutionnalisé du rapport salarial. A cet égard, l'importance du salaire indirect, c'est à dire de la prise en charge publique des dépenses de reproduction de la force de travail, joue un rôle important. On observe ainsi dans les années 50/60 dans la plupart des économies développées un mouvement universel développant le rapport salarial. Cette évolution en rendant le salariat plus attractif contribue à la fois à réduire l'emploi dans le secteur agricole mais aussi incite les ménages à se libérer des tâches domestiques afin de pouvoir être salariés. Les taux de participation des femmes vont ainsi croître régulièrement. Toute création d'emploi va aussi se traduire par une extension de la population active, soulignant la dimension sociétale de cette politique de recherche du plein emploi. Ce mouvement universel apparaît aussi très différencié selon les pays, non seulement en fonction des structures de population active (les taux de participation féminine étaient particulièrement différents) mais aussi selon l'importance de la protection sociale et des systèmes de garantie de ressources. Ces politiques aboutissent dans nombre de cas au tournant des années 60 à des situations considérées comme de plein emploi, avec pour certain comme les Etats-Unis un chômage résiduel de quelques 5% et pour d'autres comme la France et l'Allemagne une accélération de l'immigration. Les compromis politiques qui dans chaque pays ont conduit à cette situation diffèrent, privilégiant plus ou moins directement et strictement l'emploi dans leurs politiques d'intervention. Le tableau 1 (tiré de Petit 1995) donne une vue synthétique de ces différences. On notera que la diversité que cette synthèse fait ressortir est marquée par la situation de l'immédiat après guerre mais laisse paraître des affinités avec des typologies que l'on trouve dans plusieurs analyses contemporaines de la diversité (cf Amable, Barré, Boyer (1997), Amable, Petit (2001), Esping Andersen (1999), soit à grands traits les pays anglosaxons, les pays du Nord de l'Europe continentale et les pays scandinaves⁸).

C'est dans ce contexte de relatif plein emploi obtenu et maintenu en suivant des lignes de politiques macroéconomiques et structurelles assez différentes qu'au tournant des années 60/70 la situation économique se dégrade et le chômage réapparaît. Les conflits d'intérêt entre capital et travail sur la répartition de la valeur ajoutée deviennent ainsi plus aigus provoquant des tensions inflationnistes qui contribueront à remettre en cause aussi le partage de la rente sur ressources naturelles entre pays développés et pays en développement, conflits qui conduiront à la première crise pétrolière de 1973.... et à une forte relance de l'inflation.

Dans les dix années qui vont suivre, soit jusqu'au milieu des années 80, la lutte contre l'inflation va devenir l'objectif prioritaire des politiques.

Cet objectif de stabilisation des prix sera atteint dans la plupart des pays au milieu des années 80. Les économies concernées, où le chômage a atteint des niveaux considérables (on parle à la fin des années 80 d'un chômage de masse en Europe) doivent alors repréciser l'intensité de leur engagement dans la lutte contre le chômage. Force est de constater que les réponses furent diverses mais n'impliquèrent jamais de fortes mobilisations de l'ensemble des acteurs et rouages de l'économie comme cela avait été le cas à la fin de la seconde guerre mondiale.

Certains pays peuvent faire des efforts financiers importants, ne seraitce qu'en indemnités chômage, mais le temps où des interventions publi-

TABLEAU 1 Les différentes formes de convention de plein emploi dans l'après seconde guerre mondiale

	Commitment to full employment by means of		
	Political Concern	Standard Keynesian policies	Specific Interventions
United States	for hegemony	Military exp. Autonomy FED	Immigration
Japan	For growth	Administrative coordination	Life-time employment
Germany	For inflation	Strict monetary and budgetary policies	Concerted action, immigration
France	For growth	Planning pub. Investments	_
United Kingdom	For currency	Fiscal policy	_
Italy	For Growth	Regional policy	Internal migration
Canada	Free market	Regional policy	_
Austria	Neutrality	Investment stimuli	Publicly owned business sector
Belgium	Free market	Tripartite management	None
Denmark	Employment	Fiscal stimuli	None
Netherlands	Employment	Tripartite management++	secondary concern
Norway	Employment+	Subsidies to firms +++	regional dev. plans ++
Sweden	Employment+	Public invest.+++	direct interv. on labour market++
Switzerland	Free market	Public investment	immigration policy++
Australia		Budget exp+	

Source: assessment on the base of OECD Historical Statistics, THER-BORN (1986) chapter III, and ESPING ANDERSEN (1990) chapter 7

ques visent directement à stimuler l'emploi par une relance de l'économie ..ou de l'emploi public sont révolus. Les thèses keynésiennes prônant une intervention publique pour relancer la croissance et soutenir l'emploi ont perdu de leur crédibilité. Les arguments selon lesquels dans des économies développées (et ouvertes) ces interventions seraient largement anticipées par les agents et ne pourraient avoir que des effets biaisés, contre-productifs, semblent largement admis. C'est une des raisons qui expliquent que les politiques en faveur de l'emploi vont se trouver dans les années 90 réduites à des actions sur le marché du travail (les politiques dites actives de l'emploi). Mais cette explication reste vague en semblant supposer que les politiques à l'égard de l'emploi sont le résultat d'un débat entre économistes sur les avantages et inconvénients des politiques d'inspiration keynésienne. La réalité des choix politiques est autre et requiert que l'on explicite plus avant les bases sociales et les forces politiques à l'origine de l'action publique (ou de l'inaction) en faveur de l'emploi. En d'autres termes il nous faut, pour apprécier la situation contemporaine, produire l'équivalent de ce que soulignait Kalecki pour expliquer dans les années 40 le jeu des forces sociales soutenant les conventions de plein emploi «passées» dans nombre de pays.

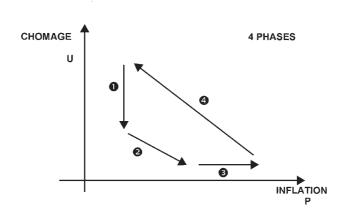
3 LA QUESTION DES CYCLES POLITIQUES.

Dans les années 40, au tout début du débat sur la nécessité pour un capitalisme moderne d'assurer le plein emploi, Kalecki (1943) a essayé d'analyser la façon dont cette proposition pouvait s'articuler avec les conflits d'intérêt entre travail et capital inhérents à ce type d'arbitrage. Il a ainsi décrit le contexte politique dans lequel à son sens cette convention pouvait s'inscrire dans un univers où travailleurs et capitalistes ont des intérêts de court terme divergents.

Son schéma dit du cycle politique des affaires nous donne non pas un

modèle pour nos sociétés mais une idée du type de soubassement politique que nous devons expliciter pour analyser la mise en œuvre de politiques

FIGURE 4
Le cycle des affaires de Kalechi



- phase de relance sans inflation
- poursuite de la relance avec début d'inflation
- 3 phase tension inflationniste
- 4 phase de déflation

de plein emploi dans la période contemporaine.

Kalecki entendait rendre compte des tensions entre les volontés de réduire les conflits sur la répartition, qui sont facteurs d'inflation, et les volontés de réduire les situations de chômage pour satisfaire l'objectif de plein emploi. Le schéma de Kalecki, dit du cycle politique des affaires, renvoie à une économie salariale (une économie où tous les emplois sont salariés) qui a retenu une convention d'emploi plus keynésienne que Beveridgienne (le plein emploi est recherché par des politiques macro économiques centralisées, il implique donc une certaine mobilité géographique professionnelle des travailleurs).

L'enchaînement qu'il retient se décompose en quatre phases (cf. figure 4). Partant d'une situation de chômage élevé, la convention de plein emploi donne toute légitimité à une politique de dépenses publiques (investissements publics subventions aux investissements privés, ou autre engagement de dépenses publiques) pour relever le niveau général d'activité et partant l'emploi. Cette première phase est donc une période de réduction du chômage. Le maintien de ces dépenses publiques conduit dans un second temps à des tensions sur le marché du travail provoquant des hausses de salaires génératrices d'inflation. Sur cette lancée la phase 3, malgré un net ralentissement des dépenses publiques, se traduit par une poussée d'inflation qui provoque un retournement complet des politiques qui cherchent maintenant à ralentir la croissance pour combattre l'inflation, devenue le problème prioritaire. Les politiques anti-inflation ne font de l'effet qu'au cours d'une quatrième phase où la hausse des prix se ralentit mais où parallèlement le chômage s 'accroît.

On a là en quelque sorte une lecture «politique» de la courbe de Philips (courbe liant évolution des prix et chômage), lecture qui souligne les temps des interventions publiques et les thèmes des débats politiques sur la mise en œuvre de ces différentes phases. La nature et l'ampleur des politiques de relance et de déflation seront ainsi discutées entre partis de droite et de gauche, plus ou moins d'accord sur le principe de ces interventions⁹. Selon les pays et les situations politiques cet enchaînement de phases peut être très varié. Les acteurs peuvent anticiper tout ce déroulement pour stabiliser les évolutions du chômage et des inflations à un certain niveau. En d'autres termes, en resituant le contexte de ce cycle des affaires on ouvre aussi la voix à une prise en compte des apprentis-

sages de la «convention» par les agents. Cette convention au niveau de la communauté nationale et de ses instances politiques a pour pendant au niveau des entreprises la pratique associant l'évolution des salaires aux gains de productivité induits par une organisation plus taylorienne du travail. De trop fortes tensions sur les prix ou sur le marché du travail viendraient de fait remettre en cause ces accords de productivité. En cela la convention de plein emploi est tout à fait complémentaire de cette régulation organisation/rémunération du travail caractéristique du régime de croissance fordiste. Tout ceci invite à une relecture des profils heurtés et différenciés que présentent la courbe de Philips selon les pays. Cette diversité relativise aussi la pertinence du cycle politique des affaires proposé par Kalecki. On peut s' interroger en particulier sur son horizon temporel. Il peut permettre d'analyser les politiques de stop and go que connurent divers gouvernements dans les années 60 (comme le Royaume-Uni). Si nous le lisons à l'échelle des grandes évolutions du chômage et des prix, comme nous sommes tentés de la faire ici, alors le milieu des années 80 correspond à la fin d'un cycle et la mise en oeuvre de la convention devrait impliquer des politiques de relance avec une reprise du cycle politique en phase 1.

Ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons à la fin des années 80. En lieu et place d'une énergique politique de relance de l'emploi on assiste plutôt à des déclarations de principe sur la nécessité de résorber le chômage. Mais l'intervention publique en faveur de l'emploi reste le plus souvent circonscrite à des mesures touchant directement et uniquement le marché du travail (les dites politiques actives de l'emploi). Du test des conventions d'emploi que constitue la seconde moitié des années 80 où le chômage est élevé et l'inflation faible, il ressort que la détermination de l'après guerre en faveur du plein emploi est pour le moins érodée. Il est

vrai qu'après trois décennies de croissance la situation des salariés, en activité ou au chômage, a profondément changé. L'amélioration des niveaux de vie a certainement sa part dans la résignation que l'on observe face au sous emploi. Mais ce n'est pas la seule raison. L'univers dans lequel se définit l'emploi a lui même globalement changé. A commencer par les conditions politiques. Le cycle des affaires de Kalecki montrait les oppositions d'intérêt entre une classe capitaliste prise dans son ensemble et une classe laborieuse, elle aussi présentée comme unitaire. Cela voulait en particulier dire que les intérêts des capitalistes financiers et ceux des capitalistes industriels étaient identiques face à la régulation de l'activité économique sensée mener au plein emploi. De même, considérer les intérêts de la classe des salariés sans distinction impliquait que dans ce rapport capital/travail les salariés avaient des intérêts communs, quelque soi leur niveau de qualification. Il se peut que ces hypothèses unificatrices soient maintenant devenues trop éloignées des réalités pour être pertinentes. La distinction accrue entre les intérêts du capital financier et ceux du capital industriel d'une part, entre ceux des travailleurs qualifiés et ceux des non qualifiés d'autre part rendrait alors inopérante la dynamique de l'ancien cycle politique des affaires.

Ce ne sont encore pas les seules raisons, mais elles suffisent, nous semblent-ils, pour émousser considérablement la volonté politique de lutter efficacement et rapidement contre le chômage. S'y ajoutent les contraintes nouvelles qu'impose un niveau d'internationalisation beaucoup plus poussé des diverses économies développées. En particulier la libéralisation accrue des mouvements de capitaux joue un rôle de premier plan dans le réajustement des rapports entre capital financier et capital industriel. En d'autres termes dans le contexte des années 80 les volontés politiques encore affichées d'assurer le plein emploi ne

peuvent plus jouer de la même façon. Reste à voir comment les compromis autour du plein emploi (qui restent manifestes dans la rhétorique des partis politiques des pays en question) peuvent se réadapter aux situations nouvelles.

4 La nouvelle donne pour une reconstruction des conventions de plein emploi.

Pour apprécier la situation à la fin des années 80 et voir dans quelle mesure l'ancienne convention de plein emploi est toujours effective, il est nécessaire de prendre acte au préalable de quelques évolutions majeures dans les trois dernières décennies des trois sphères qui déterminent le niveau d'emploi.

On commencera par la sphère économique dont nous avons déjà évoqué certaines transformations pour en retenir deux qui modifient sensiblement les combinaisons d'intérêt sur lesquels s'appuyait le jeu politique précédemment décrit. Elles touchent respectivement aux nouveaux rapports entre capital financier et capital industriel d'une part et à ceux entre travailleurs qualifiés et non qualifiés d'autre part.

Internationalisation et libéralisation des activités économiques ont redonné au capital financier une mobilité qu'il avait largement perdue après la crise des années 30, lui conférant un avantage décisif sur un capital industriel soumis à une concurrence accrue et devant s'adapter à une transformation technologique majeure impulsée par le développement et la diffusion des technologies de l'information et de la communication. Le capitalisme financier se trouve à même d'imposer des normes de rentabilité pour l'actionnaire, qui pèsent fortement sur la restructuration du capital industriel pour satisfaire aux nouvelles normes de compétences

et tirer parti des nouvelles technologies. La pression est devenue très forte à la fin des années 90. Cette nouvelle domination du capital financier déséquilibre le cycle politique des affaires en conférant une importance nettement renforcée à la lutte contre l'inflation. L'objectif de relance de la croissance et de l'emploi non seulement passe au second plan mais il change de nature. Dans un monde où les productions dites immatérielles se sont largement développées, où la part des rentes et des revenus financiers dans le revenu national s'est accrue, l'enrichissement n'apparaît plus directement lié à la croissance en volume des activités productives matérielles classiques. Le lien entre production et emploi se voit distendu ou apparaît d'une autre nature. Cette dissociation entre revenu et production matérielle conduit à poser autrement les questions de l'emploi. Un schéma d'emploi tertiaire, dont Kaldor avait souligné dans les années 60 le caractère «archaïque» 10 et qui semblait condamné par l'institutionalisation croissante du rapport salarial, reprend de l'importance. L'emploi n'y est plus directement lié à la production mais dépend du nombre de demandeurs d'emploi, dans les conditions d'assistance et d'indemnisation du chômage qui prévalent localement. Ceci table sur la «flexibilité» d'un marché du travail où les conditions de rémunération et les conditions de travail ont été fortement fragilisées. La déréglementation à l'œuvre depuis les années 1980 a favorisé une telle évolution. On pourrait en conclure que la situation sur le marché du travail a nettement évolué en faveur du capital et à l'encontre des travailleurs. Mais cette dissymétrie, qui rendrait particulièrement fragile tout régime de croissance fondé sur un tel déséquilibre, ne représente qu'une des facettes des mutations contemporaines. Elle trouve en quelque sorte sa contrepartie dans la division croissante entre travailleurs qualifiés et non qualifiés. Plusieurs faits stylisés témoignent plus ou moins directement de cette évolution: la croissance des inégalités de revenus et de patrimoines, le caractère biaisé de l'offre d'emploi dans chaque secteur en faveur des plus qualifiés, les difficultés accrues des non qualifiés sur le marché du travail et enfin l'importance croissante des types de consommation qui requièrent certaines qualifications, qu'il s'agisse de l'utilisation directe des nouvelles technologies ou de celle des services d'intermédiation (banque, transport, communication, distribution) très différenciés grâce à une forte utilisation des nouvelles technologies.

Un large débat sur le nouveau caractère biaisé du progrès technique a permis de mieux cerner les conditions de cette division plus marquée entre travailleurs. Alors que dans le passé les nouveaux équipements avaient plutôt pour effet de se substituer au travail qualifié (avec la crainte des années 60 de voir le travail divisé en miettes par la taylorisation des processus de production internes à l'entreprise), l'évolution de la demande de travail dans chaque secteur fait apparaître une certaine complémentarité entre nouveaux équipements et travail qualifié. Si ce phénomène est assez général il est surtout net dans les activités industrielles, en particulier dans les activités de haute technologie. La raison première est sans doute à chercher dans l'établissement d'une nouvelle division du travail entre firmes, suite au développement de l'externalisation des tâches tertiaires «périphériques»¹¹ et du recours à la sous traitance ou aux services complexes aux entreprises. C'est donc la segmentation entre entreprises employant du personnel qualifié et celles utilisant plutôt des non qualifiés qui va croissante. Cette nouvelle division inter firmes du travail peut conduire à la fois à une croissance de la demande de travail qualifié dans la plupart des secteurs et le cas échéant, par effet de composition, à une croissance globale du nombre de travailleurs non qualifiés, traduisant la croissance plus rapide que la moyenne d'entreprises ayant nombre d'emplois non qualifiés (comme les services de nettoyage, de gardiennage ou de restauration);¹².

Ceci explique que la montée de la demande de travailleurs qualifiés puisse aller de pair avec une croissance globale de l'offre d'emplois non qualifiés. La déréglementation du marché du travail favorise pleinement cette évolution. Les conditions de travail des deux populations¹³ non seulement différent de façon croissante mais surtout ne se situent plus sur les mêmes trajectoires. Les rapports salariaux de ces «catégories» évoluent ainsi de façon séparée alors que la période précédente donnait une plus grande impression de communauté de destin, même si les décalages restaient importants. L'individualisation des hausses salariales contribue largement à l'accroissement de cette segmentation, tout comme le développement de stocks options. L'émergence de nouveaux modes de consommation requérant certaines qualifications ne fait qu'accentuer cette tendance.

Parallèlement en matière de protection sociale les solidarités se sont émoussées; les systèmes d'assistance ont vu leurs conditions d'utilisation devenir plus strictes; les systèmes d'assurance se sont par contre développés. L'évolution de nombre de systèmes de retraite vers plus de capitalisation est symptomatique de la transformation du rapport salarial que nous entendons souligner.

Les travailleurs vont ainsi être plus divisés que par le passé sur les politiques à mener pour restaurer le plein emploi. Les intérêts patrimoniaux de nombre d'entre eux vont les rendre plus sensibles à la lutte contre l'inflation. Les mêmes comprendront moins la nécessité de certaines relances économiques si leurs niveaux d'emploi sont peu sensibles à court terme à la conjoncture. En d'autres termes une partie des travailleurs peut trouver son compte dans la politique plus anti-

inflationniste qu'anti-chômage des gouvernements. S'ajoute à cette différenciation le fait que si l'internationalisation a favorisé la mobilité de travailleurs professionnels qualifiés, elle a fortement réduite celle des travailleurs non qualifiés, mis en concurrence avec les travailleurs non qualifiés et mal payés du reste du monde.

Ces divisions des capitalistes et des travailleurs, nettement inscrites dans la sphère des rapports économiques se trouvent confortées par ce que l'on peut observer dans les autres sphères.

Le premier constat que l'on peut dresser dans la sphère domestique souligne l'importance prise par le salariat, devenue une norme dominante dans les processus de socialisation. La croissance universelle des taux d'activité féminins en constitue le premier signe fort. L'ampleur de cette évolution est souvent impressionnante. Ainsi en France entre 1970 et 2000 les taux d'activité des femmes ayant entre 25 et 54 ans est passé de 44% à 80%! D'autres évolutions majeures des taux d'activité accompagnent l'institutionalisation de long terme du rapport salarial. L'ouverture des systèmes d'éducation et la prime aux personnels qualifiés sur le marché du travail favorisent une prolongation générale de la scolarité. Le développement des systèmes de retraite facilite le départ précoce en retraite14 dans de bonnes conditions de salariés qui ont pu cotiser sur des périodes suffisamment longues. L'urbanisation a facilité les réarrangements de la vie domestique qui vont de pair avec ces mutations: présence d'équipements, de services aux ménages, de systèmes de transport, d'information, de loisir. La baisse de la natalité, la réduction de la taille des ménages (séparation des générations), la montée d'un certain individualisme sont des corollaires de ces mutations. Dans l'ensemble elles impliquent des stratégies de participation à la vie active plus complexes, ouvrant la voie à certaines différenciations des statuts, entre ceux qui sont en formation, ceux qui quittent momentanément le marché du travail pour une durée déterminé avec ou sans conservation de postes, ceux qui sont en préretraite, ceux qui travaillent à temps partiel¹⁵, ceux qui sont en chômage avec divers degrés d'indemnisation. Les frontières entre activité, chômage, inactivité sont devenues nettement plus mouvantes. L'offre d'emplois a fortement tiré parti de ces conditions nouvelles (qu'elle a contribué à créer) pour développer dans leur version moderne toute une frange de petits boulots.¹⁶ La sphère politique a aussi profité de cette situation en institutionnalisant ces différenciations de statut à travers toute une série de mesures spécifiques dans le cadre de ces politiques actives d'emploi. Le statut juridique du salariat s'en trouve profondément différencié, allant du contrat à durée indéterminé classique à toutes les formes précaires et /ou intermédiaires entre salariat, indépendance et inactivité¹⁷. Ce nouveau savoir faire politique n'est pas simplement venu de réponses faites à court terme aux situations de crise créées par l'augmentation du chômage dans les années 80. Des lignes politiques précises se sont rapidement dessinées, s'appuyant sur une certaine conception de la vie active et de la participation au salariat. La ligne la plus marquée à cet égard est celle des politiques dites d'activation qui entendent favoriser la mise au travail de toute une population reconnue apte en conditionnant les aides et en laissant dériver les salaires et conditions d'emploi¹⁸. Il y a bien sûr de nombreuses variantes dans ces politiques d'activation selon la définition de l'aptitude au travail, la marge laissée à la dérive des conditions de rémunération et d'emploi et aux restrictions mises aux garanties de ressources19. Les politiques en matière de durée du travail sont partie intégrante de cette constellation de mesures.

Mais l'élément nouveau et universel tient à la place prise par ces

politiques d'emploi, à la philosophie politique qu'elles forcent à expliciter, là où les conventions de plein emploi passées n'avaient pour principal référent que la croissance de l'économie²⁰. Il est vrai que cette prise en charge est allée de pair avec une perte d'autonomie des politiques macro-économiques, au moins pour les pays européens de la zone Euro engagés dans un processus d'union monétaire et de coordination macro-économique.

Il ne saurait toutefois y avoir de substitution, la structuration du marché du travail ne pouvant remplacer les marges de manœuvre qu'offre une croissance riche en emplois. D'ailleurs les débats politiques ne s 'y sont guère trompés qui n'ont abordé que de façon indirecte ou partielle (au gré de mesures sur le temps de travail, les systèmes de retraite ou l'indemnisation du chômage) la question du statut du travail dans les sociétés salariales contemporaines. Les politiques dites d'activation ont sur ce plan l'avantage de renvoyer à une conception globale du marché du travail (même si elle est dans le cas britannique volontiers puritaine et principalement axée sur la flexibilité prix du marché du travail sans états d'âme sur le bien être des populations). Dans nombre de pays comme la France ou l'Allemagne le débat sur le nouveau statut du travail et de l'emploi reste assez compartimenté. Le gouvernement socialiste a récemment mené en France une campagne sur la réduction du temps de travail où les aspects sociétaux (utilisation sociale du temps libéré) ont été peu abordés au regard de l'importance donnée aux aspects organisation du travail dans l'entreprise de la mesure²¹. La diversité des situations au niveau européen comme l'inégale perception globale du contrat social qui accompagnent ces politiques d'emploi ne favorisent pas d'emblée une dynamique plus claire au niveau européen. Le sommet européen du Luxembourg en novembre 1997 a instauré le principe (pour cinq ans) d'un bilan annuel comparé de politiques d'emploi sur un certain nombre d'objectifs. Un bilan de cette procédure non contraignante puisque non sanctionnée (contrairement à ce qu'il en est pour les objectifs du pacte de stabilité) sera établi au terme des cinq années (soit fin 2002). Il est difficile d'imaginer qu'il sortira de cette pratique de «benchmarking» une vision globale unique qui puisse s'appliquer à l'ensemble des pays membres. Les grandes recommandations comme la volonté affichée de remonter les taux d'activité en Europe, sans plus de réflexion sur la place du travail ni sur les aspirations et modes de vie, n'est pas spécialement de bon augure²². D'autres souhaits comme celui de développer la formation tout au long de la vie active sous-estiment souvent les difficultés d'adaptation des systèmes de formation en place.

Doit-on en conclure que politiques d'emploi et plus généralement tout renouvellement de ce qui seraient de nouvelles conventions de plein emploi sont dans l'impasse? Faudrait il en conséquence considérer comme durables les situations de chômage ou d'inégalités en termes de salaires ou de participation à la vie active que connaissent la plupart des pays développés au terme d'une longue phase de mutations structurelles initiée dans le milieu des années 70 ?²³

L'hypothèse de reconstruction d'un projet de plein emploi reste néanmoins ouverte d'abord pour ses qualités propres (en termes de justice sociale et d'efficacité économique) mais aussi parce que la situation de sous emploi présente semble politiquement instable en situation de crises financières répétées. Tout dépend de l'issue des processus d'apprentissage politique en cours sur la place du travail et de l'emploi dans nos sociétés.

5 Sur les bases politiques d'une reconstruction du plein emploi.

Le tour d'horizon que nous venons de faire semble confirmer que l'ancienne convention de plein emploi n 'est plus effective au sens où les forces politiques qui en appuyaient la mise en œuvre n'ont plus les mêmes intérêts et ne sont donc pas en position pour mener les politiques de relance requises. On a aussi vu que la période des dernières trente années a été le siége d'importantes mutations structurelles et a connu une majeure redéfinition des politiques d'emploi.

Ces politiques n'ont pour autant par permis de résoudre les problèmes de sous emploi (et de mal emploi) qui affectent de façon chronique depuis deux décennies la plupart des économies développées.

La situation est apparue néanmoins relativement stable en répondant pour partie aux attentes à la fois du capital financier et des salariés qualifiés en donnant une nette priorité à la lutte contre l'inflation, en ordonnant la file d'attente sur le marché du travail en fonction des critères de formation et en soutenant l'emploi des non qualifiés par un abaissement de leurs coûts (donc de leurs revenus). Mais l'inflation des actifs financiers qui accompagnait ces politiques (cf Nadel 2002) suite aux mouvements spéculatifs boursiers, s'il semblait ex ante conforter cette coalition d'intérêt présentait aussi des risques sérieux. Dans la phase montante de la spéculation boursière les intenses restructurations du capital industriel avaient un double effet sur les travailleurs qualifiés; d'un côté elles étaient à l'origine de possibles licenciements (au sein même d'entreprises très rentables), de l'autre elles créaient des possibilités de promotions professionnelles et de distribution de stock options. Le résultat de ces activités de restructuration du capital industriel était mitigé, globalement accepté par ces travailleurs qualifiés mais générateur de stress²⁴. Dans la phase descendante de la spéculation boursière les inconvénients deviennent manifestes, les intérêts des travailleurs «qualifiés «paraissant les premiers touchés par la dévalorisation des stockoptions et les menaces sur la part des retraites directement liée à la capitalisation boursière. Dans le même temps les aléas des restructurations industrielles se trouvent remplacés par ceux liés à l'augmentation des banqueroutes dans les secteurs des nouvelles technologies où la part des travailleurs très qualifiés était spécialement importante.

Les faiblesses de la nouvelle coalition d'intérêts sont ainsi devenues progressivement manifestes depuis le retournement boursier de l'automne 2000²⁵.

Est-ce à dire que l'on puisse au terme de cet «apprentissage», accéléré par les découvertes de manipulations comptables (affaires Enron, Worldcom,...), en revenir à la convention de plein emploi passée ?

Les changements structurels rappelés ci-dessus invitent à répondre négativement. Force est de trouver la voie d'une convention intégrant avec leurs intérêts divergents les deux formes de capital comme les deux qualités de travailleurs. Aussi les rapports entre les deux formes de capital comme entre les deux formes de travailleurs doivent être l'objet de nouvelles régulations. On voit bien dans quel sens ces régulations doivent opérer. Pour les premières il s'agit bien d'éviter que le jeu des spéculations financières ne se développe en dehors de toute réalité industrielle. Il faut en particulier pour cela forcer le capital financier à prendre en compte des perspectives de long terme²⁶ et ne pas privilégier la rémunération de l'actionnaire aux dépens des rémunérations des autres parties prenantes (en particulier du travail).

Pour ce qui est des rapports entre travailleurs qualifiés et non qualifiés, il importe bien évidemment que cette distinction ne soit pas infranchissable mais que le passage puisse au contraire s'inscrire dans les stratégies de tous les travailleurs²⁷. Le rôle des systèmes de formation tout au long de la vie active prend une importance particulière dans cette perspective. Il faut aussi que les rémunérations retrouvent à la fois une certaine commensurabilité et une communauté de destin face aux résultats de l'entreprise.

Recréer cette communauté d'intérêt entre formes de capital d'un côté et types de travailleurs de l'autre ne reconstituera pas pour autant les bases de l'ancienne convention. Il faut par contre que les bases de ces accords prennent en compte les changements structurels intervenus depuis lors. La nécessité d'impliquer les compétences de tous les travailleurs, de favoriser la mise à jour et la reconnaissance de leurs savoirs pour tirer parti des nouvelles technologies à la fois côté production et côté demande est un premier impératif. La prise en compte de la mobilité du capital, que lui confère une nouvelle division du travail entre entreprises et de nouveaux modes de financement de l'innovation est un autre impératif, qui pour être compatible avec le précédent implique que le rapport salarial puisse se renforcer en s'étendant au delà des frontières de l'entreprise (en se rattachant à des logiques professionnelles et/ou à des logiques de développement territorial). La nouvelle convention doit être adaptable à la diversité des contextes impliqués aux niveaux professionnels et territoriaux. Elle doit pouvoir changer avec eux. Sa prise en charge au niveau politique qui réclame des cadres simples est donc difficile. Les débats contemporains sur des thèmes comme le développement de contrats d'activité qui déborderaient du cadre de l'entreprise (voir Boissonnat (1995), Suppiot (1999)) ou sur l'analyse des marchés transitionnels (Schmid, Gazier, 2002) où les salariés seraient mis en position de gérer des parcours de valorisation professionnelle de leur choix, aident à penser cette complexité²⁸. Une dimension importante dans ces «nouvelles conventions» tient à la prise en charge de besoins nouveaux en matière de vie familiale, de réalisation de soi. Une nouvelle éthique du travail s'est développée qui ne marque pas la fin du travail, loin de là, mais souligne les priorités plus fortes données par les jeunes générations à des objectifs d'épanouissement personnel. Cette dimension hédonique importante est souvent omise alors que la nouvelle structure des taux d'activité, en particulier la participation accrue des femmes, la prolongation de la scolarité et l'avancement de l'âge de la retraite, impose de nouvelles compositions entre projets personnels et professionnels. Cette articulation pose des questions de revenu mais aussi de connaissance et de gestion des budgets temps. Il est intéressant à cet égard que se développe dans certaines métropoles européennes des bureaux des temps. En fait dans des économies fortement tertiarisées l'enjeu de cette complémentarité entre projets professionnels et personnels (avec toutes les variantes que cela inclut) est aussi un réel gisement de productivité et d'innovation puisque cela concerne directement les capacités de développement de grands services réseaux, qu'il s'agisse des systèmes de santé et d'éducation ou des services d'intermédiation (banque, transport, communication et distribution). Les nouvelles technologies sont porteuses d'innovation de produits et de procédés dans ces domaines qui dépendent largement des capacités des usagers. Dans le complexe processus d'élaboration de nouvelles conventions de plein emploi, ici prises au sens large de véritables projets de société, se dessine ainsi des potentiels de croissance à même de motiver les entreprises, les travailleurs et les pouvoirs publics. Cela étant la clarification des enjeux et des choix ne progresse que lentement dans des débats politiques qui ont du mal à échapper à des dichotomies simplificatrices du tout marché ou tout public. Le retournement boursier de l'année 2001 et la crise de confiance de l'année 2002 peut à cet égard constituer un choc salutaire si elle conduit à une réglementation profonde des activités financières qui mettent fin aux errements de la fin des années 90. C'est un élément clé dans le processus d'élaboration d'une nouvelle convention de plein emploi.

Notes

- 1 Article rédigé à la suite d'un séminaire donné à l'université de Kumamoto Gakuen en juin 2001.
- 2 CEPREMAP-CNRS 142 rue du Chevaleret Paris 75013, France, mel: pascal.petit@cepremap.cnrs.fr
- Pour une plus ample présentation de ces notions de régime de productivité et de demande qu'utilise la théorie de la régulation on pourra se reporter à Boyer, Saillard (1995).
- 4 Pour de plus amples explications sur cette caractérisation, cf Petit 1998.
- 5 Cette diversité du capitalisme est une constante. Pour la période dite fordiste voir Boyer (1988) et pour la période contemporaine voir le numéro 6 de L'Année de la Régulation (2002) qui est principalement consacré à ce théme.
- 6 Notons que Q, Z et E sont des taux de croissance annuels moyens.
- 7 Pour une analyse régulationniste prenant en compte ces trois dimensions on pourra se référer aux analyses de Théret 1992 sur l'Etat.
- 8 Le Japon constituant une catégorie à part. Au tableau 1 les bases du compromis de plein emploi paraissent toutefois assez différentes entre l'Allemagne et la France Dans les pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Grèce) nous sommes, à l'issue de la seconde guerre mondiale, en présence d'économies où la question de convention de plein emploi ne

se pose pas pour deux raisons au moins. La population agricole est encore très importante et la vie politique reste bloquée par des dictatures militaires. Le cas de l'Italie est plus intermédiaire. On peut parler à son égard d'une forme de compromis locaux de développement qui favoriseront l'essor des districts industriels.

- 9 C'est tout au moins sur la base de la légitimité de telles politiques que se fonde la notion de «convention» de plein emploi. Certains partis de droite comme de gauche aux objectifs plus radicaux se situent en dehors de cette convention.
- 10 Kaldor parle d'un effet d'éponge où les conditions de l'offre de travail déterminent les conditions d'emploi comme c'est le cas pour une grande quantité d'emplois de services dans les pays en développement.
- 11 Qui n'appartiennent pas au cœur du métier de l'entreprise.
- 12 L'effet de composition jouera dans ce sens surtout pour les pays ayant une croissance «riche» en emplois «pauvres» comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni mais ne parviendra pas à atténuer le déclin des emplois non qualifiés dans un pays comme la France.
- 13 On ne précisera pas la nature de la distinction entre qualification et non qualification. La dichotomie faite entre qualifié et non qualifié est très simplificatrice, alors que toutes les formations et expériences ne se résument pas dans cette opposition.
- 14 Toujours dans le cas de la France le taux d'activité des hommes âgés de 55 à 65 ans est passé entre 1970 et 2000 de 78% à 44%!
- 15 Une forme de participation qui s'est institutionnalisée et développée mêlant situations de libre choix et situations imposées (encore largement majoritaire selon les déclarations des intéressés).
- 16 Sur cette histoire de la flexibilité voir Barbier, Nadel 2000.
- 17 Le développement général des statuts de travailleurs individuels

constitue un élément important dans cette différenciation.

- 18 Cf. Barbier 2002, voir aussi OCDE (2002) sur les succès de ces politiques dans les pays OCDE.
- 19 Les populations ayant statut d'inapte au travail sont ainsi particulièrement importantes dans des pays comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas qui ont développé des politiques très affirmées mais différentes de participation au marché du travail. Pour une analyse comparative des politiques d'emploi dans les pays de l'OCDE cf Barbier, Gautié 1998.
- 20 A l'exception notable des pays scandinaves où des conventions très beveridgiennes précisaient quelque peu la nature du plein emploi.
- 21 Des question sur la coordination des temps auraient pu aussi être posées d'emblée qui ne le seront que progressivement avec le développement des bureaux des temps dans les grandes métropoles.
- 22 Ceci n'exclue pas à l'avenir des politiques plus débattues et spécifiques en la matière. Le sommet européen de Stockholm (mars 2001) a ainsi pris en compte le vieillissement de la population active pour souhaiter que les taux d'activité des personnes entre 55 et 65 ans soient relevés en moyenne à 50% d'ici 2010.
- 23 On mêle là volontairement des pays connaissant actuellement des taux de chômage importants, comme France, Allemagne, Italie, Espagne avec des pays ayant abaissé leur chômage au prix d'une augmentation nette du nombre de travailleurs pauvres comme Les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Il serait exagéré de dire que tous les pays sont in fine confrontés à des situations d'emploi pareillement difficiles. Certains petits pays pour des raisons variées et spécifiques s'en tirent mieux, comme l'Irlande, le Danemark, les Pays Bas ou la Norvège... sans que l'on puisse pour autant définir un modèle à suivre pour les autres pays. voir Freyssinet (2000).

- 24 Une situation commune à tous les salariés sur la période
- 25 Le développement de l'extrême droite en Europe qui s'est appuyé sur les perdants de cette «coalition« est un autre signe de sa fragilité.
- 26 Les taxes sur les mouvements de capitaux vont dans ce sens, sans y voir la seule mesure possible, ni même la plus pratique alors que des mesures différenciant la fiscalité selon l'horizon des placements doivent être considérées plus avant.
- 27 Ces passages sont d'autant plus nécessaires que les pénuries augmentent dans certaines qualifications et que le chômage continue de s'élever pour d'autres.. alors que la nouvelle division du travail entre firmes a réduit les capacités d'ajustement que procuraient les marchés internes du travail.
- 28 L'ouvrage collectif édité par Schmid et Gazier (2002) montre aussi combien les réalités sont encore éloignées de ce que les marchés transitionnels représentent en termes de projet de restructuration des marchés du travail.

Bibliographie

- Amable B., Barré, R. Boyer R. (1997) Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation. Paris: Economica
- Amable B., Petit P. (2001) «The diversity of social systems of innovation and production» during the 1990s» document de travail CEPREMAP N° 2001-15, http://www.cepremap.cnrs.fr/publi.html
- Boyer R. ed. (1988) La flexibilité du travail en Europe. Economica, Paris.
- Boyer R., Saillard Y. éds. (1995) L'état des savoirs: la théorie de la Régulation. Economica: Paris.
- Boissonnat J. (1995) *Le travail dans vingt ans*. La Documentation Française et Odile Jacob, Paris

- Barbier J.C (2002) «Peut-on parler d'»activation» de la protection sociale en Europe ?», Revue Française de Sociologie, 43-2, p307-332
- Barbier J.C, Gautié J. dir. (1998), Les politiques de l'emploi en Europe et aux Etats Unis, Cahiers du CEE, PUF, Paris, 435 p.
- Barbier J.C, Nadel H. (2000), *La flexibilité du travail et de l'emploi*, Flammarion, Dominos, Paris.
- Esping-Andersen G. (1999) Social foundations of postindustrial economies.

 Oxford, Oxford University Press.
- Freyssinet J. (2000) «La réduction du taux de chômage: les enseignements des expériences européennes», rapport au Conseil d'Analyse Economique. Février
- Kalecki M. (1943) «Political Aspects of full employment», *Political Quaterly*, 14.
- Kogut B. (2000) "The Transatlantic Exchange of Ideas and Practices: National Institutions and Diffusion". Les Notes de l IFRI N°26, Paris.
- Nadel H. (2002) «Crises et transformations des relations capital travail. De l'inflationsalariale à l' »inflation financière». miméo, juin
- Petit P. (1991) "Les politiques de plein emploi appartiennent-elles au passé ?" *Cahiers de Recherche Sociologique*, n°17, Montréal, aussi document de travail CEPREMAP n°9140, http://www.cepremap.cnrs.fr/cgi-bin/papersearch.pl
- Petit P. [1998], «Formes structurelles et régime de croissance post fordiste» in L'Année de la Régulation, vol 2, aussi en version anglaise «Structural Forms and Growth Regimes of the Post Fordist Era», in Review of Social Economy, September 1999. aussi document de travail Cepremap n° 9818* http://www.cepremap.cnrs.fr/cgi-bin/papersearch. pl
- OCDE (2002) Perspectives de l'emploi. Paris juin.

Schmid G., Gazier B. ed (2002) The Dynamics of Full Employment.

Social Integration by Transitional Labour Markets. Edward Elgar

Suppiot A. et alii (1999) Au delà de l'emploi. Flammarion, Paris

Théret B. (1992) Régimes économiques de l'ordre politique: Esquisse d'une théorie régulationnistedes limites de l'Etat. Paris; PUF

* * *